

infos LOCATAIRES

Janvier
2020

www.oph-plainecommunehabitat.fr

fb/plainecommune.habitat @Plaine Co Habitat



Mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année

En ce mois de janvier, je souhaite avant toute chose vous adresser ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour l'Office, 2020 est une année un peu particulière puisque nous « fêtons » ses quinze ans. Quinze ans au service des habitant.e.s du territoire et du logement public pour toutes et tous. S'il est vrai qu'en 2005 le pari de la création d'un office à l'échelle de l'agglomération était audacieux, nous pouvons être collectivement fiers de ce qu'il est aujourd'hui : près de 19 000 logements, 80 000 personnes logées, de nombreuses innovations techniques et architecturales, de nouveaux services aux locataires... Bref, un office militant et dynamique. Militant car il n'hésite pas à défendre le modèle HLM quand il est attaqué dans ses fondements ou lorsque les locataires

sont la cible de mesures d'austérité (baisse des APL, augmentation de la TVA...). Dynamique par sa multitude de projets et d'innovations sociales. Derniers exemples en date de cette vitalité, la réhabilitation des foyers-résidences pour séniors autonomes à Saint-Denis ou la livraison de la résidence services intergénérationnelle à La Courneuve. Si le contexte, nous appelle à redoubler de vigilance face à la baisse continue et dangereuse du budget alloué chaque

année au logement dans notre pays, je souhaite que notre Office puisse poursuivre avec la même énergie son développement, afin de répondre aux besoins de logement décent et abordable de notre territoire.



Laurent Russier
Président de Plaine
Commune Habitat
Maire de Saint-Denis

COUP DE JEUNE pour la résidence Dionysia pour personnes âgées

L'inauguration de la réhabilitation de la résidence Dionysia, dédiée aux personnes âgées et autonomes, s'est déroulée le 16 janvier dernier, à Saint-Denis. D'un montant de 2,7 millions d'euros et après 18 mois de travaux, cette réhabilitation offre, aujourd'hui, une meilleure qualité de vie aux résidents. Sa réalisation, en milieu occupé, a nécessité une attention particulière, afin de limiter au mieux l'impact des travaux sur le quotidien des occupants âgés et du personnel de la résidence.

■ Une autre résidence – la résidence Croizat à Saint-Denis – bénéficie actuellement d'une réhabilitation.



Sous-louer son logement peut vous coûter cher !

Dans un jugement rendu le 25 novembre 2019, le Tribunal d'instance de Saint-Denis a prononcé la résiliation du bail et l'expulsion d'un locataire, en raison de graves manquements à ses obligations locatives, à savoir la sous-location de son logement. Le tribunal a également condamné le locataire au paiement d'une forte indemnité, telle que prévue par la loi.

Une annonce de sous-location sur un site internet a permis de dévoiler l'affaire et d'engager une procédure contentieuse.

Après plusieurs mois de procédure, l'action déterminée de l'Office a fini par porter ses fruits, en mettant un terme à cette situation anormale, qui relève de la marchandisation du logement social, au détriment des demandeurs de logement et, contre laquelle, Plaine Commune Habitat reste mobilisé.

Notre situation évolue et souhaitez changer de logement ?

Inscrivez-vous sur le site www.echangerhabiter.fr. Il s'agit d'une bourse d'échange de logements en ligne qui vous permet d'accéder directement aux offres de logements échangeables de 24 bailleurs sociaux en Île-de-France, dont Plaine Commune Habitat.



En vous inscrivant sur le site, vous devenez acteur de votre parcours résidentiel. Renseignez vos critères de recherche et la plateforme sélectionnera les annonces de locataires avec lesquels l'échange est envisageable. Dans le cas où vous respectez certaines conditions, votre changement de logement peut se réaliser en seulement 5 étapes :

- Inscription et mise en ligne de votre annonce
- Recherche d'un logement
- Visite du logement souhaité
- Étude des dossiers par la commission d'attribution
- Et déménagement, sous réserve de l'accord de la commission d'attribution des logements.



Une notice explicative vous sera transmise avec l'avis d'échéance de février prochain.



Rejoignez nos équipes !

Plaine Commune Habitat recrute :

- Assistant d'opérations constructions neuves H/F
- Assistant action sociale et contentieuse en CDD H/F
- Assistant administratif H/F
- Chargé de contentieux H/F
- Chargé de gestion locative baux commerciaux H/F
- Directeur d'agence H/F
- Gardien d'immeubles H/F
- Gestionnaire de paie H/F
- Responsable de secteur H/F
- Stage Chargé de mission qualité accueil H/F
- Technicien état des Lieux H/F
- Technicien travaux H/F

Pour postuler, adressez votre CV et votre lettre de motivation à recrutement@plainecommunehabitat.fr ou sur le site internet oph-plainecommunehabitat.fr, rubrique : rejoindre nos équipes.



Vous êtes à la recherche d'une assurance habitation ?

Le Club des locataires propose à l'ensemble des locataires de Plaine Commune Habitat, des assurances habitation à tarifs avantageux.

- Pour toute demande d'information, contactez le Club des Locataires au 01 48 13 61 00 ou par mail : leclubdeslocataires@yahoo.fr